

Le magazine d'information

Lagord

Déjà 5 ans !



Retour sur images



Mairie : 1, rue de la Métairie - 17140 LAGORD • Tél. 05 46 00 62 00 • Fax : 05 46 00 62 01 • mairie@lagord.fr • www.lagord.fr
Directeur de la publication : Antoine GRAU • Rédaction : Mairie de Lagord.
Crédits photos : Mairie de Lagord, Fotolia, Gilles DELACUVELLERIE et les comités de quartiers de Lagord.
© Frédéric LE LAN / CdA La Rochelle



Éditorial



Cher Lagordais,

Dans moins d'un an auront lieu dans toute la France des élections municipales pour une nouvelle mandature 2020-2026. Cette échéance démocratique sera, bien sûr, l'occasion de faire avec vous le bilan du mandat actuel et de se projeter sur l'avenir.

Je souhaite que ce débat soit pluraliste, transparent, contradictoire et respectueux. Nous aurons l'occasion d'en reparler ultérieurement, le temps des campagnes électorales n'étant pas encore venu.

C'est pourquoi ce numéro estival du *Lagord Magazine* ébauche un premier bilan de l'action municipale actuelle qui se termine. Conformément à nos engagements de 2014, nous avons procédé à mi-mandat à un premier bilan, assorti de plusieurs réunions publiques autour des comités de quartiers.

Nous complétons cette revue de nos engagements par un bilan de fin de mandat, même si un certain nombre de projets vont continuer à se réaliser avant les échéances démocratiques.

Nous sommes fiers des axes principaux que nous avons menés avec vous, Lagordais, pour

- une meilleure qualité de vie
- une commune vivante et dynamique
- une citoyenneté active
- un aménagement maîtrisé
- une gestion transparente de la ville
- une place active dans la CdA

Un certain nombre de projets, bien sûr, vont continuer à se réaliser d'ici les échéances démocratiques.

Je vous en souhaite une bonne lecture.

Très bon été à tous !

Antoine GRAU

Maire de Lagord et Vice-Président
de la CdA de La Rochelle



”

Assurer une belle qualité de vie à ses habitants est essentiel pour l'équipe municipale. Lagord doit être une commune où chacun se sent bien.

Pour ce faire, nous avons amélioré ou créé les services attendus par toutes les générations. Nous avons voulu, dans ce cadre, développer à la fois la mixité générationnelle et la mixité sociale.

Tous les âges et toutes les situations doivent s'y trouver et y être entendus.

Nous avons développé et accompagné le développement d'animations sur le territoire. Nous avons ouvert de nouveaux espaces de rencontres et de pratiques artistiques et sportives.



depuis septembre 2016



Commerces

Rénovation de l'espace commercial des Oiseaux de Mer en décembre 2016



Jardins partagés

Création en 2018



Une qualité de vie pour tous les Lagordais



■ Concert classique au parc, un rendez-vous attendu

”

Pour les jeunes



■ Rencontre intergénérationnelle

Accompagner

dans les meilleures conditions la vie des enfants, que ce soit sur le temps scolaire, périscolaire ou sur le temps des loisirs.

Appliquer une équité sociale

notamment en fixant les tarifs de la restauration scolaire, de l'accueil périscolaire et du transport, en fonction des revenus de la famille, depuis septembre 2017.



■ Ouverture de la crèche dès 3 mois au lieu de 18

Sensibiliser les enfants au développement durable, à la citoyenneté au bien-vivre ensemble. Au restaurant scolaire, le tri sélectif et le compostage ont été mis en place.



■ Compostage à l'école



■ Les enfants apprennent à traverser

Simplifier la vie des parents

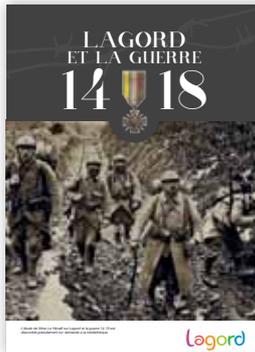
avec la mise en place du guichet unique en 2016 et du portail famille en janvier 2019.



” Pour les aînés



■ Inauguration de la rue Eugène Favrit (Poilu Lagordais)



■ Fête des battages – Maison de retraite

Lagord respectueuse de ses aînés et de son histoire

Cela se traduit par le maintien des animations existantes (repas des anciens, ...), par la création de nouvelles animations (fête des battages, ...) souvent initiées par le Conseil des Sages et par la transmission aux jeunes générations en honorant les anciens.



■ Yoga du rire

” Pour ceux qui en ont besoin



Un CCAS réorganisé

avec un espace dédié et confidentiel, la mise en place d'une mutuelle solidaire, la poursuite des animations (semaine bleue, octobre rose...) et des actions de solidarité renforcées (plan canicule, ...)



■ Atelier code de la route pour sécuriser les déplacements

■ Le CCAS édite des brochures pour venir en aide aux Lagordais

” Pour tous



■ Une belle création : les jardins partagés. 18 parcelles individuelles ou collectives mises à disposition des 32 adhérents.



■ Un restaurant scolaire de qualité, 30% de produits bio



■ Accueil des nouveaux arrivants

PARTICIPATION CITOYENNE

en liaison immédiate avec la Police nationale et la Police municipale

Un fait particulier attire votre attention ? Vous souhaitez signaler un élément suspect ?

La participation citoyenne est une démarche volontaire et solidaire en lien étroit avec la Police municipale et la Police nationale qui associe les habitants d'un territoire à la protection de leur environnement.

Informez sans délai la Police nationale au votre effort de quartier qui le chargé de transmettre la Police nationale ou à la Police municipale selon les cas.

Informations sur le dispositif auprès de la Police municipale : police.municipale@lagord.fr ou police.nationale@lagord.fr

lagord.fr



■ Rénovation et dynamisation de l'espace commercial



■ Obtention de la 3^{ème} fleur



■ Réunion publique



■ Amélioration des équipements communaux



■ Création de troc-livres

Une gestion transparente de la ville



837 000 € investis

dans les écoles, médiathèque, crèches

■ Réunion publique sur la redynamisation du centre-bourg



La stratégie financière impulsée par l'équipe municipale a répondu à un triple objectif :

- **Maintenir les capacités financières de la commune tout en maintenant une réserve d'investissement nécessaire à son développement à venir et un service public de qualité.**
- **Maintenir les taux d'imposition malgré la baisse de la dotation de l'état (moins 500 000 €).**
- **Maîtriser la masse salariale.**

- Nous avons réalisé des efforts pour réduire les dépenses, pour rechercher des recettes supplémentaires, pour bénéficier de subventions et fonds de concours, pour mutualiser avec d'autres communes.
- Nous avons développé une stratégie et mobilisé tous les moyens disponibles pour nous donner les capacités d'agir mieux dans l'intérêt des Lagordais.

- Nous avons hérité d'une commune saine financièrement... et allons la restituer saine financièrement.
- Nous avons mis en place les structures paritaires obligatoires qui permettent de renforcer le dialogue social.

”

Réorganisation des services



■ Départ en retraite



■ Repas du personnel

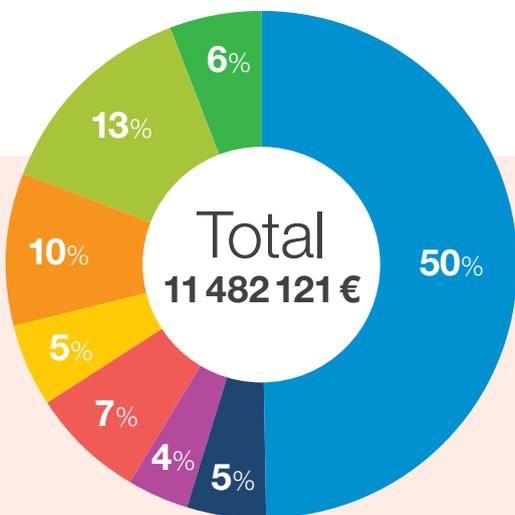


Une gestion attentive

L'équipe municipale a maintenu sa volonté de ne pas augmenter les taux d'imposition

pendant la durée du mandat, malgré la baisse de la dotation de l'État.

Notre capacité d'autofinancement reste intacte pour investir aujourd'hui et assurer les investissements de demain.



- Voirie Générale **5 721 000 €**
- Pistes cyclables **590 800 €**
- Réseaux **432 700 €**
- École/médiathèque/crèche **837 000 €**
- Bâtiments sportifs **606 000 €**
- Autres bâtiments **1 120 000 €**
- Puy mou **1 527 500 €**
- Aménagement **647 000 €**

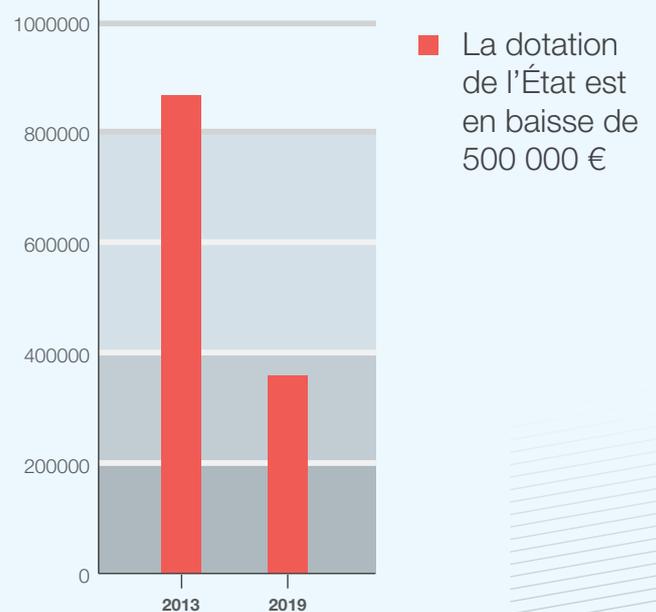
* Chiffres arrondis

Capacité d'autofinancement brute depuis 2013



* CA : compte administratif - BP : budget prévisionnel

Dotation Globale de Fonctionnement de l'État (DGF)



■ La dotation de l'État est en baisse de 500 000 €



Nous avons cherché à stopper la baisse démographique réelle que Lagord subissait, à enrayer les fermetures de classes en attirant de jeunes familles et offrir des logements supplémentaires en préservant avant tout l'aspect « village » de notre commune.

Nous avons hérité d'un POS (Plan d'Occupation des Sols) datant de 1979, alors que toutes les autres communes de la CdA étaient déjà dotées d'un PLU (Plan Local d'Urbanisme). Ce POS était inadapté au regard des dernières réglementations et freinait un développement ambitieux et harmonieux de notre commune. C'est l'objectif du futur PLUi (plan Local d'Urbanisme intercommunal) qui va majoritairement respecter notre aspect pavillonnaire résidentiel tout en permettant sur des endroits très ciblés (Parc Bas Carbone) la production de logements.

Nous avons par ailleurs engagé une réflexion concernant l'amélioration de notre cadre de vie. Celle-ci a permis de définir un projet concernant le centre-bourg, au Puy Mou, pour recréer à terme un véritable cœur de ville : place de village, commerces de proximité, services publics.

Une attention particulière a enfin été portée sur le maintien des espaces verts. En fin de mandature, la surface d'espace publics disponibles sera identique à celle de 2014.



**140
logements**

réalisés sur
la mandature



**15
logements**

en cours
de réalisation



**200
logements**

au centre de formation
des apprentis



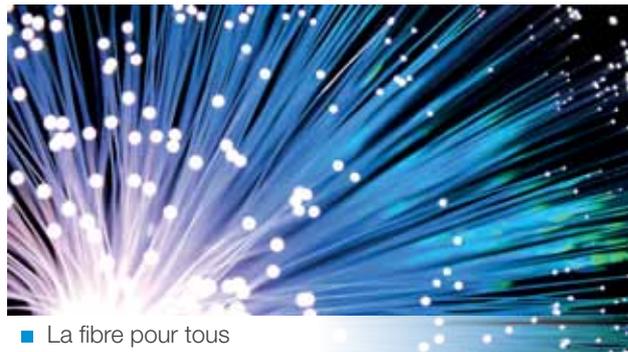
Un aménagement maîtrisé de la commune

.....



”

Aménagement de réseaux



■ La fibre pour tous



■ Une circulation apaisée

96% des habitations éligibles à la fibre, 80% le sont déjà

Nous avons accompagné la mise en place de la fibre sur la commune. Plus de 80% des foyers sont aujourd'hui raccordés. Pour les autres, nous travaillons activement avec la CdA à la résolution de ce problème complexe de conduits souterrains obstrués afin que toutes les maisons soient raccordables fin 2020 au plus tard.

”

Cadre de vie

Nous avons accompagné la refonte et la modernisation de l'espace commercial des Oiseaux de Mer.

Nous avons initié l'opération de **dynamisation du centre-bourg** appelée « PUY MOU » avec un plan de développement depuis l'église jusqu'au bois de la Boularde.

Deux opérations de logements autour du Parc Charrier sont en cours de réalisation : **des maisons** en accession à coût maîtrisé pour de jeunes familles et **des logements** en accession libre et en location sociale.

Dès cet été le parc Charrier accueille des jeux pour les enfants et amorce la « **coulée verte** » qui traversera le futur quartier ouest.



■ Nouvelle salle associative du parc Charrier

L'aménagement d'une place publique « **de village** » avec des commerces, une maison de santé et d'autres logements accessibles aux jeunes primo-accédants comme aux seniors, au cœur du bourg.



Environnement



■ Serre géodésique des jardins partagés

Les jardins partagés proposent un espace composé de parcelles individuelles et collectives sans aucun pesticide. Ils sont gérés par une association qui encourage la mixité sociale, l'intergénérationnel, le bien-vivre ensemble et qui favorise la permaculture.



■ Inauguration des jardins partagés



Modernisation des bâtiments et équipements communaux

Nous avons procédé à la mise en conformité des bâtiments communaux (accessibilité à tous). Nous avons ouvert les salles municipales à davantage d'associations et de nouvelles salles (danse, Clavier), notamment pour les pratiques spécifiques.



■ Salle du Lignon



■ Salle Gaston Gaillard



■ Inauguration des nouveaux bâtiments de Cap Aunis

” Voirie



■ Rue du Moulin Benoist



■ Rue des Pluviers Dorés



■ Rue des Maraîchers



■ Avenue Lagord Vendôme

” Rénovation des commerces de proximité



■ Espace commercial des Oiseaux de Mer hier



■ Espace commercial des Oiseaux de Mer aujourd'hui

Une citoyenneté active



25

réunions publiques

5

comités
de quartier

1

Conseil
des Sages



1

Conseil Municipal
des Jeunes

■ Octobre rose



Une commune se construit, se développe, vit grâce à l'implication de l'ensemble de ses habitants, toutes générations confondues. C'est avec cette conviction que l'équipe municipale a eu la volonté de développer une réelle démocratie participative.

Pour cela, nous avons accompagné la création de comités de quartiers, d'un Conseil des Sages et dernièrement d'un Conseil municipal des jeunes. Nous avons maintenu le niveau des subventions aux associations tout au long du mandat et avons permis au Centre Socio-Culturel de retrouver son équilibre budgétaire.

Cela s'est notamment traduit par :

- l'organisation d'un nombre important de réunions publiques dans des domaines très distincts et dans des formats différents : réunions de riverains concernant des problèmes de circulation extinction de l'éclairage public nocturne, projet du Puy Mou...
- la mise en place d'un protocole de participation citoyenne avec les comités de quartier et l'État afin de limiter les cambriolages.



Favoriser la participation citoyenne

Informier

en toute transparence grâce à des outils de communication modernes et accessibles à tous : le billet du mois, le magazine semestriel, le nouveau site internet entièrement revu, la page Facebook, la signalétique et les panneaux lumineux.



■ Page Facebook



■ Site internet



■ Billet mensuel

Organiser

des opérations sur la démocratie et la citoyenneté : cérémonie de la citoyenneté pour les jeunes électeurs de 18 ans.



■ Remise des cartes électorales aux jeunes de 18 ans

Échanger

lors des réunions publiques d'information publiques sur des thèmes spécifiques : rendez-vous citoyen, participation citoyenne, accueil des nouveaux arrivants, vœux à la population.



■ Signature du protocole de Participation citoyenne



■ Réunion publique de mi-mandat



■ Accueil des nouveaux arrivants



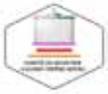
■ Réunion publique « Prévention des cambriolages »



■ Chaque année, le maire présente ses vœux dans chacun des quartiers

”

Les cinq comités de quartier



Inviter

les Lagordais à intégrer des instances spécifiques nouvelles pour être à l'écoute des préoccupations des habitants : Conseil Municipal des Jeunes, Conseil des Sages, les comités de quartiers... et à inciter le public à interroger les élus à la fin de chaque conseil municipal.



■ Partage de connaissances avec le comité de quartier Autour de l'Ermitage



■ Pique-nique du comité de quartier du Centre-Bourg



■ Déjeuner de quartier avec le comité de quartier Le Lignon – La Descenderie



■ Lagord fête Noël avec le comité de quartier de La Plouzière



■ Téléthon avec le comité de quartier Vendôme La Vallée



Les trois conseils



■ Le Conseil municipal des jeunes



■ Dépouillement des votes



■ Le Conseil municipal des jeunes au complet



■ Le Conseil des Sages



■ Fête des battages initiée par le Conseil des Sages



■ Le Conseil Municipal

”

Si les équipements et services publics sont importants – et nous avons veillé à bien les entretenir et même pour certains à les rénover ou les créer – le dynamisme qu’apportent les associations est primordial. Elles sont essentielles à la vie de notre commune et au « bien vivre ensemble » de ses habitants.

Nous avons contribué à insuffler un nouvel élan à la vie de notre commune en initiant et accompagnant des manifestations toujours plus nombreuses, originales et variées afin que chacun, quels que soient son âge, ses passions et ses talents, puisse y trouver plaisir et intérêt.

Nous avons réaménagé l’espace d’accueil de la mairie afin de le rendre plus confidentiel.

Nous sommes aussi aux côtés des associations, toujours plus nombreuses à Lagord, notamment des comités de quartiers qui ont apporté de nouvelles idées et initiatives sur l’ensemble du territoire de notre commune.



15 ans

de la médiathèque



57

associations



1 176 400 €

versés aux associations
depuis 5 ans



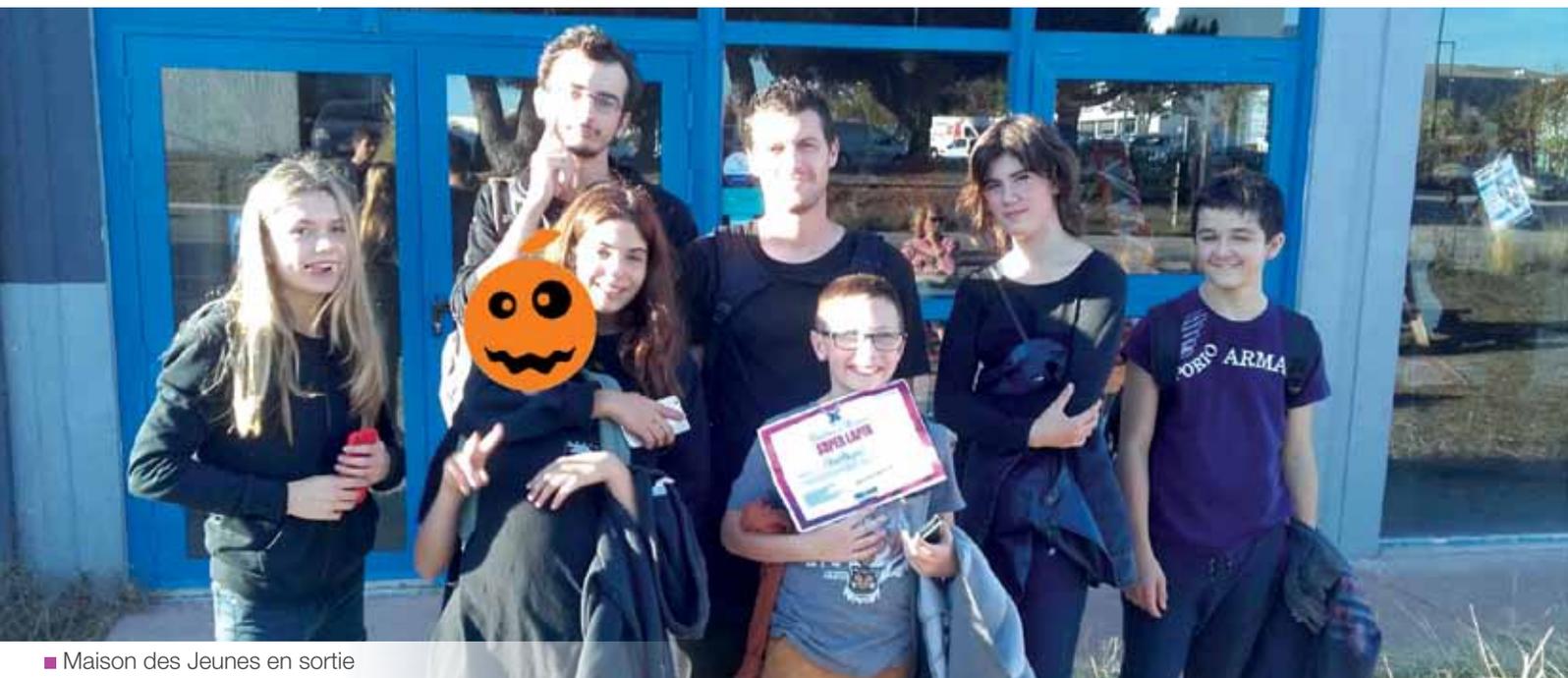
Une commune vivante et dynamique...



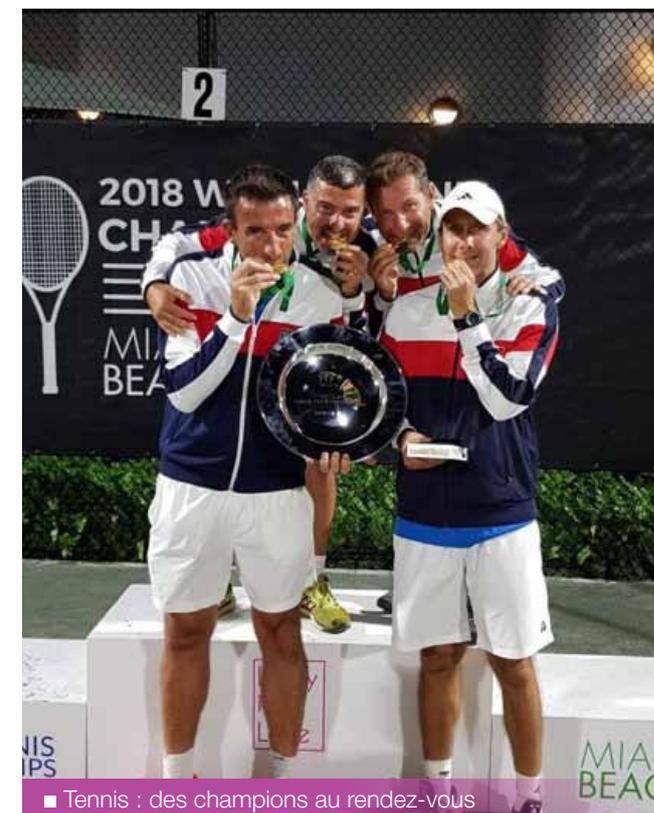
■ Fête de Lagord

”

Sportive et solidaire



■ Maison des Jeunes en sortie



■ Tennis : des champions au rendez-vous



■ Match de CAP Aunis



■ Loto intergénérationnel



■ Shotokan Karaté club



Festive



■ Fête des voisins



■ Ciné pique-nique



■ Repas des aînés



■ Bal populaire



■ Retraite aux flambeaux



■ Lagord fête Noël



■ Classique au parc



Culturelle et animée



■ Concert de l'Harmonie Sainte-Cécile



■ Fête de Lagord



■ Fort Lagord avec le comité de quartier de la Plouzière



■ Conférences à la médiathèque



■ Chasse aux œufs



■ Forum des associations



■ Fête de la biodiversité



■ Octobre rose

Un pour tous, tous pour un

La CdA



■ Réunion publique sur le parc Atlantech – octobre 2018

”

Il nous a paru nécessaire de rendre compte de notre action au sein de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle (CdA). Les intercommunalités ont de plus en plus de compétences qui règlent aussi la vie

quotidienne de chaque commune : transports, assainissement, déchets, urbanisme, économie, emploi etc. Aussi, occuper notre place parmi les 28 communes – 10 de plus que dans la mandature précédente – est essentiel.

Ainsi, nous avons été présents sur tous les dossiers attachés à la solidarité communautaire tout en défendant notre propre identité communale.



Quelques exemples concrets

Nous avons soutenu :

- Le pacte financier et fiscal qui vise à harmoniser les taux d'imposition entre les communes et à mieux répartir les charges et les ressources
- La prise de compétence des projets d'urbanisme
- Le développement du réseau des transports en commun
- Nous avons été attentifs au bon développement du Parc Atlantech bas Carbone.
 - > pour qu'il y ait des logements pour tous
 - > pour une meilleure accessibilité
 - > pour l'**accueil du Centre de Formation des Apprentis (CFA)**, des logements étudiants et apprentis ainsi que du pôle universitaire.

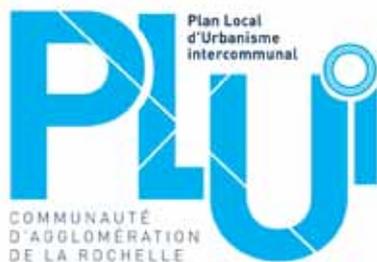
- Nous devons être fiers de cet équipement à Lagord. C'est un **parc de renommée régionale**, voire nationale, dédié à la transition énergétique. Il a été totalement financé par la CdA.
- La CdA a été un précieux soutien pour qu'aboutisse le dossier de **l'échangeur du Fief Rose**, par l'implantation de la caserne des pompiers près de la gendarmerie, sur l'aménagement de la zone d'activité des Greffières.
- L'implication de la mairie de Lagord dans le **pilotage du PLUi**, véritable projet du territoire qui est en cours d'enquête publique cet été.



■ Echangeur Fief rose - plan 1987



■ Réunion sur le PLUi décembre 2017



■ Lab'In Tech : pôle universitaire



■ 200 logements étudiants et apprentis



■ Réunion publique sur le parc Atlantech



■ Inauguration du CFA

Mot de l'opposition



■ ■ ■ ■ ■

Durant ces cinq années dans l'opposition, nous avons dit oui, de façon constructive, aux projets apparaissant bons pour les Lagordais, mais non à ceux qui, à notre avis, ne préservaient pas la qualité de vie et le caractère résidentiel de Lagord.

Au début, la majorité s'est montrée agressive, parfois discourtoise, envers nous au conseil municipal.

Pour améliorer le fonctionnement des services municipaux, nous réclamions un audit et une mise à plat des procédures de commande publique et de gestion du personnel. Promis, l'audit n'a jamais été réalisé. Nous avons craint que les frais de fonctionnement n'exploisent, avec une augmentation sensible du personnel. Il était même prévu une extension de la mairie pour le loger. Nous avons déploré le recours à des emplois aidés pour couvrir certains postes pérennes.

Alors que la municipalité visait à densifier l'habitat avec la construction d'immeubles, nous défendions un développement équilibré de Lagord. Nous avons désapprouvé la fermeture du terrain de camping et avons jugé irréaliste l'objectif du Plan Local de l'Habitat de l'agglomération de construire 360 logements sociaux en 6 ans à Lagord. Nous avons été contre la modification du POS fin 2015 qui visait à construire sur le Parc bas Carbone Atlantech 300 logements, en dénaturant le projet et réduisant la création d'emplois.

Progressivement les relations se sont apaisées. Nous avons été davantage entendus et peut-être avons-nous infléchi certaines positions.

Sur le futur plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), nous avons donné un avis favorable. Nous avons estimé que le caractère pavillonnaire de Lagord était globalement préservé et avons admis que de nouveaux immeubles se construisent à Lagord. L'agglomération manquant de logements, il est logique de construire en priorité dans la ville centre ou la première couronne pour éviter l'étalement urbain. Enfin il était essentiel que Lagord ait un nouveau document d'urbanisme, le POS actuel n'étant plus valide en 2020.

Nous avons soutenu la municipalité pour moderniser le centre commercial avenue des Oiseaux de Mer et rétablir son accès en créant un carrefour à feux sur l'avenue du 8 mai. Nous avons aussi défendu avec la municipalité la création d'un échangeur au niveau de l'avenue du Fief Rose, maintenant actée dans les

priorités de l'agglomération. Tout en regrettant d'avoir raté l'opportunité de repenser l'organisation centrale de la ville avec l'aménagement de l'ancien terrain militaire, nous avons accueilli favorablement le projet de Parc bas Carbone Atlantech, avec notamment l'implantation du CFA, du siège du Crédit Agricole. Ce parc est une vitrine pour l'agglomération en matière de recherche et développement pour la transition énergétique.

Au fil des années, la gestion communale nous est apparue mieux maîtrisée. Il est vrai que la commune s'est peu endettée, les projets d'investissement annoncés lors de la campagne électorale ayant été retardés en attendant le PLUi. Des mesures idoines ont été prises pour améliorer le fonctionnement des services et le respect des procédures. Suite aux mesures gouvernementales, les contrats précaires ont été abandonnés.

Nous avons soutenu la politique de la municipalité en matière d'environnement, qui a permis l'obtention de trois fleurs. Nous avons approuvé l'adhésion à la Charte Terre Saine, tout en regrettant le manque d'entretien de certains espaces verts et la prolifération de mauvaises herbes dans les caniveaux.

Pour lutter contre les actes de délinquance et les cambriolages, nous étions favorables à la mise en place du dispositif de participation citoyenne sous le contrôle de la Police Nationale.

Il n'en demeure pas moins que nous avons exprimé notre désaccord sur certains sujets.

Ainsi, nous avons voté contre le rétablissement de la semaine scolaire sur 4 jours, estimant que l'intérêt des enfants devait primer. Nous n'avons pas approuvé la réduction d'enfants accueillis à la crèche, même si on admet maintenant les enfants dès deux mois et demi.

Nous n'avons pas été favorables à la limitation à 30 km/h sur toute la ville et à l'installation de chicanes pour casser la vitesse. Nous avons regretté que les futurs aménagements ne prévoient pas davantage de places de parking.

Nous avons été réservés sur l'aménagement du quartier du Puy Mou qui réduit les espaces verts, même si nous approuvons le renforcement des salles communales. Nous n'avons pas jugé prioritaires la création d'une épicerie sociale et de jardins partagés.

Isabelle Baudet, Maud Laubreton, Pierre Le Hénaff, Christian Mas, Annie Poujade, Jocelyne Thomas



Merci !



Bien sûr, ce bilan esquissé dans le magazine est loin d'être exhaustif de toute l'action du Conseil municipal pendant ce mandat.

Je me félicite des relations apaisées, constructives souvent, jamais outrancières, qui ont existé entre le groupe majoritaire et l'opposition municipale. Ce climat digne et respectueux est à l'image du fonctionnement moderne de la démocratie que nous souhaitons tous, mais aussi à l'image du respect que nous devons avoir avec tous les électeurs, quelles que soient leurs opinions.

MERCI à l'ensemble des conseillers municipaux pour leur implication permanente au cours de ces 5 dernières années au service de la commune. C'est un travail exigeant, qui requiert une disponibilité personnelle, souvent bénévole.

MERCI aux agents municipaux qui ont dû comprendre notre démarche de travail, notre projet politique... notre enthousiasme des premières semaines. Ils ont fait preuve de professionnalisme, ce qui a permis de développer notre projet.

MERCI aux dirigeants associatifs, aux membres des comités de quartiers, du Conseil des Sages et depuis quelques semaines du Conseil des jeunes. Leur richesse et leur complémentarité concourent à la dynamique de la commune.

MERCI aux responsables du monde économique pour leur implication sur notre territoire.

MERCI aux Lagordais pour la confiance qu'ils nous accordent.



Infos utiles



■ VACANCES TRANQUILLES

Signalez votre absence au commissariat central place de Verdun. Dans le cadre de leurs missions quotidiennes, les forces de l'ordre pourront surveiller votre domicile. Le 17 reste le numéro d'urgence en cas de problèmes de sécurité.

■ NUMÉROS D'URGENCE

Médecins d'urgence : **3624**
Pharmacie de garde : **3237**
Police : **17**
SAMU : **15**
Pompiers : **18**
Depuis votre portable : **112**



■ PLAN CANICULE

Signalez-vous ou signalez les personnes isolées : en appelant le CCAS au 05 46

00 62 04, 05 46 00 62 12 ou en écrivant à solidarites@lagord.fr
En cas de crise majeure, une permanence sera assurée jour et nuit, 7 jours sur 7 au 06 19 56 94 72.



■ VIGIPIRATE

Pour l'ensemble du territoire, il est demandé de faire preuve de vigilance. L'activité d'un individu ou d'un groupe qui paraît

anormale doit être signalée aux services de sécurité du lieu où vous vous trouvez.

■ Mairie

1, rue de la Métairie • 17140 Lagord
Tél. : **05 46 00 62 00** • Fax : 05 46 00 62 01
Courriel : mairie@lagord.fr

	Matin	Après-midi
Lundi	8h30 - 11h45	13h30 - 17h
Mardi	Fermé	13h30 - 18h
Mercredi	8h30 - 11h45	13h30 - 17h
Jeudi	8h30 - 11h45	Fermé
Vendredi	8h30 - 11h45	13h30 - 16h

Passeports et carte d'identité sur rendez-vous

■ CCAS

(Centre Communal d'Action Sociale)

Tél. : **05 46 00 62 04** et **05 46 00 62 12**
Courriel : solidarites@lagord.fr

Horaires d'ouverture

- Lundi, mercredi et vendredi : 8h30 - 11h45
- Lundi et jeudi : 13h30 - 17h

■ Pôle cadre de vie

Tél. : **05 46 00 62 05** - Fax : 05 46 00 62 06
Courriel : cadredevie@lagord.fr

	Matin	Après-midi
Lundi	Fermé	13h30 - 17h
Mardi	Fermé	13h30 - 18h
Mercredi	8h30 - 11h45	Fermé
Jeudi	Fermé	13h30 - 17h
Vendredi	8h30 - 11h45	13h30 - 16h

■ Maison des Jeunes

Square des Échassiers

Tél. : **05 46 27 06 19**

Courriel : enfancejeunesse2@lagord.fr

Horaires d'ouverture pendant les vacances : selon le programme d'activités.

› Fermeture annuelle : du 3/08 au 18/08/19.

■ Guichet unique

Maison des Jeunes, square des Échassiers

Tél. : **05 46 27 06 19**

Courriel : enfancejeunesse2@lagord.fr

Horaires d'ouverture :

consultez le Portail famille :

www.espace-citoyens.net/lagord/

■ Structure multi-accueil «À Petits Pas»

2, rue des Hérons - Tél. : **05 46 67 63 98**

Courriel : petiteenfance@lagord.fr

Horaires d'ouverture :

- Lundi au vendredi : 7h30-19h (18h le mercredi)

› Fermeture annuelle : du 03/08 au 18/08/19.

■ Relais d'assistantes maternelles

2, rue des Hérons - Tél. : **05 46 00 01 87**

Courriel : relais@lagord.fr

Permanences : lundi et jeudi de 16h à 19h.

› Fermeture annuelle : du 01/08 au 28/08/19.

■ Protection Maternelle Infantile

2, rue des Hérons - Tél. : **05 46 67 31 92**

■ LAEP

(Lieu d'Accueil Enfant Parent)

2, rue des Hérons - Tél. : **05 46 67 63 98**

› Fermeture annuelle : du 10/07 au 02/09/19.

■ Médiathèque

12, rue des Hérons - Tél. : **05 46 28 91 60**

	Matin	Après-midi
Mardi	Fermé	16h - 19h
Mercredi	10h - 12h	14h - 18h
Vendredi	10h - 12h	16h - 18h
Samedi	10h - 12h	14h - 17h

Du 9 juillet au 31 août

Horaires d'été	Matin	Après-midi
Mercredi	10h - 12h	15h - 18h
Vendredi	10h - 12h	15h - 18h
Samedi	10h - 12h	15h - 18h

■ Collectes des déchets et encombrants

Bacs jaunes : **vendredi**

Bacs bleus : **samedi**

Pour toute question, contactez avec la CdA

au **0800 535 844** (appel gratuit)

Pour la collecte de vos encombrants, contactez le **0805 295 315**

Si vous rencontrez un problème pour recevoir les publications de la Mairie merci de le signaler à l'accueil ou sur communication@lagord.fr

Toutes les informations relatives à la Mairie sont sur le site internet

www.lagord.fr

